

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 16 mars 1973

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

LE BILINGUISME

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS COMME LANGUE
SECONDE DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE
NATIONALE—DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

[Français]

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer que j'en suis arrivé avec l'honorable Thomas Wells, ministre de l'Éducation de l'Ontario, à une entente en vertu de laquelle des crédits supplémentaires seront mis à la disposition des conseils scolaires de l'Ontario, dans la région de la capitale nationale, pour un projet-pilote visant à intensifier l'enseignement du français comme langue seconde.

[Traduction]

Ces fonds supplémentaires seront accordés en vertu d'un projet expérimental. Au cours de la première année, une somme d'environ deux millions, provenant du budget du programme de bilinguisme qui gère mon ministère, sera fournie par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Les frais de recherche qu'entraînent cette expérience ainsi que son évaluation seront à la charge du gouvernement de l'Ontario.

[Français]

La décision relative au montant exact des crédits nécessaires au programme sera prise lorsque les quatre conseils scolaires du côté ontarien de la région de la capitale nationale auront envoyé leurs propositions. J'espère que la province recevra bientôt des mémoires de leur part, et nous prévoyons ensuite de nouvelles consultations qui conduiront à la mise en œuvre de l'accord, au début de la prochaine année scolaire.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, j'aimerais souligner combien je suis heureux que nous ayons pu réussir à conclure ce nouvel accord qui, espérons-nous, contribuera largement à renforcer le bilinguisme dans la région de la capitale nationale. Ce genre de collaboration dans un programme expérimental soigneusement évalué pourrait, croyons-nous, donner lieu à de nouveaux progrès appréciables dans ce domaine. Nous comptons également qu'il offrira de nouvelles données importantes sur les techniques d'enseignement d'une langue seconde utiles à l'ensemble du pays. Je suis également très satisfait de l'initiative prise par les commissions scolaires intéressées et je crois qu'elles devraient être félicitées de leur clairvoyance et de l'intérêt qu'elles portent à un problème qui touche tous les Canadiens.

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le ministre de m'avoir fait parvenir un exemplaire de sa déclaration. Par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, je voudrais lui dire que sa déclaration est accueillie avec grande satisfaction. De fait, on pourrait peut-être dire qu'il s'agit d'un événement mar-

quant. Premièrement, elle reconnaît le fait que la capitale nationale éprouve un besoin particulier et comme le gouvernement fédéral est le principal employeur dans la région, il lui incombe de s'assurer que nos jeunes, dont la plupart comptent faire carrière dans la fonction publique, auront une chance raisonnable de soutenir la concurrence et d'obtenir de l'avancement. Deuxièmement, elle tient compte de la proposition très sensée selon laquelle, à long terme, il est préférable d'entreprendre l'apprentissage de la langue seconde, non quand on atteint l'âge mûr, mais quand on est jeune et qu'on peut être persuadé d'apprendre pour de bonnes raisons.

• (1110)

Elle renforce aussi la position que j'ai défendue au cours de la campagne électorale et à la Chambre. En fait, nous tentons de récrire l'histoire du Canada dans la région de la capitale nationale et nous ne pouvons effectivement récrire 105 ans d'histoire en cinq ans. Cette tâche ne prendra pas un siècle non plus, mais tous doivent reconnaître que l'objectif ne sera atteint que dans une ambiance de tolérance et de compréhension. Il est encourageant de savoir que ce qui a été dit et fait pendant les derniers mois de 1972 ne l'a pas été en vain. À cet égard, j'accueille avec plaisir cette déclaration.

Je sais que les quatre commissions scolaires de la région seront enchantées de cette déclaration. Je les félicite de leur initiative. Les contribuables exigent d'elles l'intensification des cours de langue seconde au moment même où l'on impose des restrictions à leurs dépenses. La décision annoncée va, j'en suis certain, alléger leur fardeau et rassurer aussi les parents qui se sont trouvés dernièrement, avec leurs enfants, au cœur d'un ouragan bilingue.

Et surtout, monsieur l'Orateur, c'est aux jeunes de la région de la capitale nationale qu'elle profitera en fin de compte. C'est en leur nom que je me réjouis de la déclaration. Pour certains, cela représentera l'ouverture de portes dans les secteurs privé et public qui, sans cela, seraient à peine entr'ouvertes et, dans certains cas, fermées. Je félicite le ministre, monsieur l'Orateur.

[Français]

M. John Harney (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord féliciter l'honorable secrétaire d'État (M. Faulkner) des démarches qu'il a su et pu prendre pour aboutir à ces résultats.

Quant à nous, évidemment, nous accueillons favorablement l'établissement d'un projet-pilote dans la région de la capitale nationale, surtout parce qu'on sait que les conseils scolaires intéressés ont souvent demandé de l'aide pour poursuivre un programme susceptible de favoriser l'épanouissement du bilinguisme dans cette région si sensible de notre pays.

Après avoir fait de si chaleureuses remarques, j'aimerais soulever deux points qui constituent peut-être une critique de la politique du gouvernement sur le bilinguisme. D'abord, il faut comprendre que bien qu'il y ait eu nécessité assez évidente d'établir un projet dans la région de la capitale nationale, il ne faut pas se leurrer en